

Le lycée Mézen va perdre son proviseur-adjoint

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de supprimer ce poste dans ce lycée professionnel à la rentrée. Une décision qui suscite la colère et le découragement.

« C'est la douche froide ! » « Un coup de massue. » « Nous sommes atterrés. » Le découragement des enseignants réunis hier, dans l'après-midi, dans la salle des profs du lycée professionnel Marcel-Mézen, est palpable. Il y a quelques jours, ils ont appris qu'en septembre, il n'y aura plus de proviseur-adjoint dans leur établissement. « Je ne sais pas comment on va fonctionner sans », s'interrogent-ils.

« En septembre, l'académie de Normandie devra rendre cinq postes de personnels de direction. Elle paie le prix fort, confirme Igor Garnarczyk, secrétaire général du Syndicat national unitaire des personnels de direction, le SnU. PDEN-FSU, joint par téléphone. L'argument du ministère de l'Éducation nationale, c'est le rééquilibrage entre les académies. Cela ne tient pas la route. »

« Cette décision réduit la capacité d'accompagnement des élèves, poursuit le représentant syndical. Dans ce lycée, il y a un internat et, surtout, un public qui nécessite un suivi important. » Dans la salle des profs, on tient les mêmes propos. « On ne prend pas en compte les spécificités de l'établissement, affirme une enseignante. On a des élèves en souffrance et on nous enlève des moyens. »

« Je n'ai jamais vu autant d'absentéisme »

Déjà, ce lycée, qui accueille environ 360 élèves, a connu une rentrée compliquée avec le départ, non remplacé, du proviseur-adjoint. « Nous avons fait sans en septembre et octobre. Une personne est arrivée après les vacances de la Toussaint, mais elle a été arrêtée à Noël. Elle n'est remplacée que depuis peu », précise un professeur. « L'année a démarré dans des conditions très dégradées », confirme un autre.

« Comme il y a moins de suivi des classes, les élèves le sentent et sont d'autant plus difficiles à gérer, analyse un enseignant. Je n'ai jamais vu autant d'absentéisme... » « Nous avons adressé des courriers, des motions au rectorat pour l'alerter



Hier, à 13 h, près de quarante personnes travaillant au lycée Marcel-Mézen se sont réunies pour débattre des actions qu'elles vont entreprendre en signe de protestation contre la suppression, à la rentrée, du poste de proviseur-adjoint. Sur la photo : quelques participants à cette réunion.

sur nos difficultés, nous n'avons jamais eu de réponse », souligne encore une professeure. Tous sont inquiets également de « l'épuisement » de leur proviseur.

Dans ce lycée, c'est « l'adjoint qui gère tous les emplois du temps, organise les rencontres parents-professeurs, organise également les examens tout au long de l'année, se charge des évaluations en début d'année, assiste à la moitié des conseils de classe, gère les accès à l'espace numérique de travail... », énumèrent les personnels. Et il y a, en plus, tout ce que nous ne voyons pas. »

Des actions vont être menées les jours prochains

Hier midi, près de quarante personnes ont pris part à une réunion pour « discuter des actions que nous allons mener, explique l'une d'elles. Les représentants des parents d'élèves ont été informés, mardi, de cette décision et nous ont fait savoir qu'ils étaient avec nous. » « Je ne vois pas

ça d'un bon œil, reconnaît une mère d'élève, jointe par téléphone. Cela va impacter la prise en charge des enfants. »

Relever le niveau des élèves

Igor Garnarczyk pointe l'incohérence de cette décision avec les propos de la rectrice de Normandie. « Elle martèle qu'il faut relever le niveau des

élèves de l'académie, mais ce n'est pas en réduisant l'encadrement qu'on y arrivera. » Les personnels de Mézen s'inquiètent des réductions récurrentes de moyens. L'un d'eux affiche son pessimisme : « Cette suppression de poste jette un voile noir sur l'avenir de l'établissement. »

Fabienne GÉRAULT.

Le point de vue du rectorat

« Le lycée professionnel Mézen enregistre une baisse régulière de ses effectifs depuis plusieurs années (moins 45 entre 2018 et 2022). Elle s'est accentuée en 2022 avec moins 28 élèves, argumente le rectorat de Normandie. Cette baisse d'attractivité a progressivement conduit à une adaptation de son offre de formation. »

« Avec 343 élèves à la rentrée 2022, poursuit-il, l'établissement bénéficie d'un encadrement particulièrement favorable, constitué d'un chef d'établissement et de son

adjoint, d'un DDFPT (directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques), de deux CPE (conseiller principal d'éducation) et de près de huit assistants d'éducation. »

« Le retrait de l'emploi d'adjoint au chef d'établissement à la rentrée prochaine ne remet pas en cause ce bon niveau d'encadrement. Les équipes feront bien entendu l'objet d'une attention particulière de la part des services académiques, afin de les accompagner dans la préparation de leur organisation. »

Agressée sexuellement par son demi-frère

De ses 5 à 9 ans, une petite fille a été victime des agissements son demi-frère, vingt ans plus âgé qu'elle, entre 2011 et 2015. L'homme a été condamné, hier, à un an de prison avec sursis.

Justice

« Qu'est-ce qui vous a poussé à agresser sexuellement votre petite sœur ? C'est important car elle est là, elle veut comprendre. » Instant rare dans un procès correctionnel, la question posée au prévenu par l'avocat de la victime, M^e Flavien Guillot, est suivie d'un très long silence. Un temps suspendu laissé par le tribunal, hier, car la question est partagée par toutes les parties.

« Je me disais que c'était peut-être normal »

De 2011 à 2015, à Alençon, cet homme âgé de 26 ans lors des premiers faits est jugé pour avoir commis des agressions sexuelles à l'encontre de sa demi-sœur. En 2011, elle n'avait que 5 ans. Cela s'est produit entre cinq et dix fois, selon les versions de la victime.

C'est à la vision d'un reportage télévisé sur les violences sexuelles, en 2021, que le choc des souvenirs refoulés la frappe. Elle fuit, en sanglots, dans sa chambre. Puis se confie à sa sœur.

Les agressions se sont, le plus souvent, déroulées dans la chambre de l'homme. La première fois, il lui a demandé de le rejoindre sous son lit. Avant de passer à l'acte. « Je me disais que c'était peut-être normal, car c'était mon frère », raconte-t-elle aux enquêteurs. Les violences étaient commises alors que l'homme était ivre. Cela s'est aussi produit dans le salon, lorsque les autres membres de la famille étaient absents.

« Je suis désolé pour ce que j'ai fait. C'est ma petite sœur et je l'aime beaucoup. Quand je vois des enfants, je fais demi-tour, je change de trottoir. Car je vois ma sœur. » La voix presque éteinte, des tremble-

ments jusqu'aux jambes, le prévenu, aujourd'hui âgé de 37 ans, reconnaît tous les faits. Mais ne s'en explique que partiellement.

« Une vengeance malsaine »

Il assure ne pas être attiré par les enfants. Ce que corrobore le psychiatre qui l'a examiné : « Il n'y a aucun élément indiquant une pédophilie. »

La seule réponse qui expliquerait ces passages à l'acte : « Une vengeance malsaine. » Il dit avoir été victime de violences dans la famille durant son enfance. Cette « colère » se serait orientée sur sa petite sœur, lors d'épisodes d'alcoolisations massives.

Désormais adolescente, la victime est présente à l'audience. Elle s'exprime par le biais de son avocat : « Elle ne veut pas que toute votre existence s'anéantisse, elle vous aime. Mais, néanmoins quelque chose

s'est cassé. »

La vice-procureure Hélène Tardif requiert une peine de dix-huit mois de prison dont douze avec sursis. Tout en martelant : « Une petite fille de 5 ans ne peut pas donner son consentement, c'est impossible ! »

Se présentant sans avocat, le prévenu ne se défend pas. « J'accepterai la peine. » Il est condamné à douze mois de prison avec sursis probatoire pendant trois ans. L'homme devra notamment suivre des soins auprès d'un psychologue ou d'un psychiatre « pour éviter toute réitération des faits ». Il sera inscrit au Fijais (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes).

Surtout : il lui est interdit de rentrer en contact avec sa demi-sœur pendant trois ans. Une peine reçue dans les larmes par la jeune fille.

Romain LE BRIS.

Carnet

Décès

Camille Collet, 87 ans, Moulins-le-Carbonnel (Sarthe) ; Adriano Da Costa Lage, 79 ans, Alençon.

Alençon en bref

La collecte des déchets maintenue le lundi de Pâques

Lundi, jour férié, la collecte des ordures ménagères (sacs gris) et des emballages (sacs bleus) est assurée par le service déchets de la Communauté urbaine d'Alençon.

Les zones concernées à Alençon sont les secteurs G et H pour les ordures ménagères et H pour les emballa-

ges. À Saint-Germain-du-Corbéis, le ramassage est également maintenu.

Les deux centres de valorisation d'Arçonnay et d'Alençon nord seront fermés toute la journée. Les déchetteries rouvriront le lendemain, entre 9 h et 12 h et 14 h et 18 h, sur présentation obligatoire de la carte d'accès.

En baisse

Cinq retraits et deux affectations dans les écoles

Mi-mars, Jean-Luc Legrand, directeur académique de l'Éducation nationale de l'Orne, révélait les différents mouvements qui vont avoir lieu à la rentrée de septembre dans le corps enseignant. À Alençon, cinq postes vont être retirés (au sein des écoles Jules-Verne, La Fontaine, Masson, Émile-Dupont et Jules-Fer-

ry), pour seulement deux de créés (Jules-Verne et Molière).

Des chiffres qui ont fait réagir Pascal Mesnil, chef de file du groupe Alternative citoyenne, au conseil municipal, lundi. « Nous déplorons la gestion purement comptable de la direction académique et du ministère de l'Éducation. »

Le bon plan

Une chasse aux œufs en centre-ville samedi

Shop'in Alençon, l'association de commerçants, organise une chasse aux œufs, samedi, à partir de 15 h. « Basée sur le principe de Pokémon Go, cette animation permettra de partir à la recherche des quarante œufs éparpillés dans le centre-ville », explique Karine Chérot, membre de l'association. Certains seront faciles à trouver, pour d'autres, les participants devront faire fonctionner leurs

ménages ! Avant le départ, les participants devront faire un choix : partir avec deux cartes ou une fiche d'indices. Les gagnants seront désignés à 18 h. D'autres surprises attendent les passants : structures gonflables et atelier dessins.

Samedi 8 avril, rendez-vous à 15 h, place de la Magdeleine.

La question du jour

Savez-vous quand va ouvrir le Black Bear ?

Vous l'attendiez ? Le voilà ! Jeudi 20 avril, à 16 h, le Black Bear ouvrira ses portes pour la première fois, 31, rue du Pont-Neuf. Le bar s'installe dans les anciens locaux du restaurant Le Rive Droite, fermé depuis le printemps 2021.

Après des mois de travaux, l'intérieur a été totalement repensé mais, chut, pour le moment, nous n'avons pas le droit d'en dire davantage. L'endroit pourra accueillir 300 personnes et la terrasse qui surplombe la Sarthe a été totalement réaménagée. La carte devrait régaler les amateurs de bières et de spiritueux avec une vingtaine de bières à la pression, 150 références de whiskies et de



Le Black Bear ouvre ses portes jeudi 20 avril, à 16 h.

PHOTO : OUEST-FRANCE

rhums et de quoi grignoter.

Rendez-vous donc le jeudi 20 avril, de 16 h à 1 h, pour cette soirée d'ouverture. Le bar sera ensuite ouvert tous les jours de la semaine, mais les horaires restent à définir.

L'hôte fait un malaise, l'invité le vole

Il venait d'inviter quatre inconnus à boire un verre chez lui. L'un d'eux est reparti avec sa carte bancaire et sa voiture.

Justice

« J'ai été trop bon, trop con », confie la victime de l'affaire, à la barre du tribunal, hier. Car à la base, il ne souhaitait qu'un peu de compagnie, mais se retrouve sans voiture ni carte bancaire. Le soir du 18 octobre 2020, cet homme d'environ 60 ans aperçoit quatre inconnus bien plus jeunes dans la cage d'escalier de son immeuble. Il les invite dans son appartement.

Il estime avoir été drogué

Les cinq hommes passent ainsi une soirée alcoolisée. Jusqu'au moment où l'hôte fait, selon sa première version, un malaise. Black-out total. Il est réveillé le lendemain par la police qui frappe à sa porte. Toujours atteint, l'homme a du mal à se lever et à se déplacer. Il se rend alors compte que sa carte bancaire a disparu. Tout comme sa voiture.

Alors qu'il était inconscient, l'un des invités en a profité pour les lui dérober. Le véhicule a été retrouvé plus tard, accidenté.

Mais à la barre du tribunal, il témoigne d'une autre version, plus grave : « Comme par hasard, il me manquait des somnifères et des antidépresseurs. » Selon lui, il a été drogué. La victime dit également avoir été « tabassée », après son dépôt de plainte, par ce groupe et menacée : « La semaine dernière, j'ai trouvé un couteau dans ma boîte aux lettres. Sans doute pour me dire qu'ils m'attendent à la sortie du tribunal. »

Le prévenu est également jugé pour avoir transporté deux couteaux de 30 cm en pleine rue, le 4 juillet 2020. Le tribunal l'a condamné à huit mois de prison et à une amende de 300 €. Il devra verser 3 194 € à la victime. Une vingtième condamnation.

Romain LE BRIS.

Où déjeuner, où dîner ?



CUISINE GOURMANDE

Restaurant La Crémaillère

Une cuisine labellisée fait maison, à déguster face à la mer. En ce moment, menu spécial autour de la St-Jacques. Face à la Mer à Courseulles-sur-Mer - 02 31 37 46 73. www.la-cremailiere.com Ouvert 365/365 jours.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération. Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. www.mangerbouger.fr

Annonces, cette rubrique vous intéresse contactez Precom par mail : odod@additi.fr

Au cœur des Alpes Mancelles premier site touristique du Nord-Sarthe

Saint-Léonard-des-Bois (72)

Week-end de Pâques 2023

29^{ème} Festival de la Gastronomie

Samedi 8 AVRIL 2023 de 15 h à 19 h

Dimanche 9 AVRIL 2023 de 10 h à 19 h

Lundi 10 AVRIL 2023 de 10 h à 19 h

Dégustations gratuites de plus de 80 crus représentant nos régions françaises

Tirage au sort régulier pendant la durée du salon de produits proposés sous le chapiteau

Un verre souvenir offert Entrée 4 €

En direct des vignerons et des producteurs de toutes les régions de France.

Labus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

organisé par le Comité d'Animation des Alpes Mancelles «La Chevalerie» 72130 St-Léonard-des-Bois